

## Analyses d'urines

En l'absence de symptômes cliniques urinaires, il n'y a d'indication ni à une analyse d'urine ni à un traitement antibiotique



Avant de prescrire ou de réaliser  
une analyse d'urine



Le résultat d'une analyse d'urine  
revient positif...

... je vérifie qu'au moins une des situations est présentes :

- ✓ Il s'agit d'un **dépistage systématique avant une intervention**
- ✓ Le patient / la patiente présente **des signes fonctionnels urinaires** irritatifs (urgenturie, pollakiurie) et/ou obstructifs (dysurie, rétention d'urine)
- ✓ Le patient / la patiente présente **des signes de pyélonéphrite** (sepsis et douleur lombaire ou signes digestifs) ou un **sepsis sans autre point d'appel**.
- ✓ Si le patient / la patiente n'est pas en état de s'exprimer et qu'il existe un contexte de **modification récente du comportement** sans autre point d'appel



Si aucune de ces situations n'est présente,  
il n'est pas recommandé de prescrire une  
analyse d'urine à la recherche d'une  
infection ou d'une bactériurie

Si aucune de ces situations n'est présente,  
il n'est pas recommandé de prescrire une  
antibiothérapie